

Division des Ressources Humaines
et de la Vie de l'Élève (DRHVE)
Chef de division : Vincent Navarro

Périgueux, le 9 décembre 2020

Gestion collective des enseignants du 1^{er} degré
Affaire suivie par :
Sylvie PAYET
Tél : 05.53.02.84.69
Mél : sylvie-danielle.payet@ac-bordeaux.fr

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Dordogne

20 rue Alfred de Musset
CS 10013
24054 PERIGUEUX CEDEX

à

Mesdames et messieurs les enseignants
du 1^{er} degré public
s/c de mesdames les inspectrices
et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale

Objet : Détachement des personnels enseignants du 1^{er} degré public dans le corps des personnels enseignants du 2nd degré, au sein de l'académie de Bordeaux – Rentrée 2021

Références :

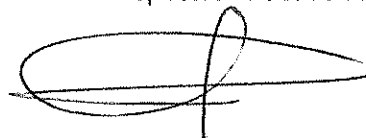
- note de service ministérielle du 13-11-2020 relative au détachement de fonctionnaires de catégorie A dans les corps des personnels enseignants des premier et second degrés, des personnels d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale relevant du ministère chargé de l'éducation nationale
- note du 26 novembre 2020 relative à la politique académique de détachement dans les corps des personnels enseignants du 2nd degré, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale de l'enseignement public – Année scolaire 2021/2022

Dans le cadre de la campagne citée en objet, je vous rappelle que les candidatures doivent recueillir l'avis de l'autorité hiérarchique dont vous dépendez.

Conformément à la note du 26 novembre 2020 susvisée, je vous informe que les dossiers de demande de détachement accompagnés des pièces justificatives doivent être adressés à votre IEN de circonscription, pour le **vendredi 15 janvier 2021, dernier délai**.

J'attire votre attention sur le fait que les dossiers arrivés incomplets ou hors délai ne seront pas instruits par mes services.

L'inspecteur d'académie,



Jacques CAILLAUT